



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E63329

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2026

ÉDITÉ LE

25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/07/1983

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/07/2022
76 225

Raison sociale : LAGORCE RENOVATION

125 AVENUE DE BORIE MARTY
24660 SANILHAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 83 B 92

Siret : 327 421 269 00074

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 6108634

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10845971704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10845971704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 05 53 08 76 88

Fax :

Portable : 06 80 45 65 35

Site Internet : www.lagorcerenovation.fr

E-mail : contact@lagorcerenovation.fr

Responsabilité légale :

N.V.M. (518 209 101) / LAGARDE NATHALIE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	15/09/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	11/09/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/12/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	09/12/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/12/2025
o Ventilation mécanique	06/02/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.